



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à 20 h,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03.04.2021

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,
DAVID, M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mme BOON,
M. LEVASSEUR, Mme BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

2021-013

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

OBJET

**TAUX
D'IMPOSITION
2021**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à
l'unanimité de fixer, pour 2021, les taux d'imposition des deux taxes directes
locales de la façon suivante :

- taxe sur le foncier bâti : 39.52 %
- taxe sur le foncier non bâti : 145.17 %

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire
Gérard CALASSOU



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 14 avril 2021

Publié ou notifié

le 19 avril 2021

Gérard CALASSOU

